

DIXIÈME VAGUE DE GRÈVES SNCF

LES 18 ET 19 MAI 2018

AVEC LA CFDT, CONTINUONS À COMBINER MOBILISATION ET FORCE DE PROPOSITION !

Le projet de réforme pour un nouveau pacte ferroviaire entre dans une seconde phase avec son examen au Sénat. À l'approche de cette échéance, l'appel de l'interfédérale CGT-UNSA-CFDT à un renforcement de la mobilisation pour la journée du 14 mai a été entendu. La CFDT invite tous les cheminots à poursuivre cet effort, ensemble.

LES 42 AMENDEMENTS DE LA CFDT AU SÉNAT

Lors de l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale, la CFDT avait porté 20 amendements aux parlementaires. Cette démarche avait permis l'ouverture des premières dispositions protectrices, mais très insuffisantes.

Fidèle à sa stratégie, la CFDT proposera 42 amendements aux différents groupes politiques du Sénat permettant de préserver nos droits et d'offrir le maximum de garanties aux salariés du Groupe public et de la branche. La stratégie de la CFDT est claire : elle n'attendra pas que la loi soit votée pour faire un maximum de propositions afin

d'obtenir un maximum de garanties (mise en place du volontariat, droit au transfert avec option de refus, droit au retour à la SNCF, portabilité du statut et des droits, garantie et pérennisation des droits sociaux en vigueur dans le Groupe public ferroviaire). ●●



Accédez à la brochure explicative en cliquant sur le visuel ou en scannant le flashcode.



DIXIÈME VAGUE DE GRÈVES SNCF

La CFDT est pleinement mobilisée pour agir face à cette réforme qu'elle n'a pas voulue. Elle agira sans relâche pour faire entendre ses positions et ses propositions en continuant d'articuler rapport de force et force de proposition.

VOT'ACTION

Du 14 au 18 mai, cette action confirmera la détermination des cheminots. Il est très important que nous soyons nombreux à nous exprimer. La CFDT n'entend s'interdire aucune voie d'action dans l'intérêt des cheminots. ●●



© ANTONIO-BERNARD TUDOR

La CFDT Cheminots et le Syndicat national FGAAC-CFDT appellent les cheminots à s'inscrire dans le dixième préavis de grève de l'interfédérale CGT-UNSA-CFDT qui commencera jeudi 17 mai à 20h00 et durera jusqu'au dimanche 20 mai à 7h55. Tous les agents des trois ÉPIC sont couverts par ces préavis de grève, y compris ceux appelés à les remplacer.

CGT - UNSA - CFDT

la cgt **UNSA ferroviaire** **Cfdt: FGTE CHEMINOTS**

Paris, le 11 mai 2018

M. Benjamin RAIGNEAU
Directeur des Ressources Humaines
du Groupe Public Ferroviaire SNCF
2, place aux Étoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Les Organisations syndicales CGT-UNSA-CFDT vous ont déposé le 02 mai 2018 une demande de concertation immédiate portant sur les risques psycho-sociaux (RPS). La réunion de concertation qui s'est tenue le 04 mai n'a pas permis de dégager des points d'accord, ou de matérialiser quelque avancée que ce soit, quant aux points soulevés.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, les Organisations Syndicales CGT-UNSA-CFDT vous déposent un préavis de grève couvrant la période du jeudi 17 mai 2018 à 20h00 jusqu'au dimanche 20 mai 2018 à 07h55. Ce préavis est motivé par les sujets suivants :

- La tenue d'une Table Ronde sur les RPS à même de formuler des propositions de prévention dans le cadre des articles L-4121-1 et L-4121-2 du Code du Travail ;
- Que toutes les atteintes ou altérations de la santé, TS ou suicides liés aux RPS soient reconnus, selon les cas, en AT, en maladie professionnelle ou à caractère professionnel ;
- Des redimensionnements à taille humaine des EIM en confiant des missions aux cheminots dans leur périmètre métier avec des perspectives à court ou moyen terme ;
- L'arrêt de la casse des collectifs de travail ;
- Les moyens de fonctionner pour les CHSCT, afin qu'ils puissent exercer correctement les missions qui leur incombent ;
- Un retour de la grille G 54 en tendant à l'améliorer ;
- Que le RH 0970 soit réintroduit dans sa version antérieure en l'enrichissant.

Dans l'attente d'être reçus, et que de réelles négociations soient engagées sur ces points, nous vous prions d'agréer Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT Laurent BRUN	UNSA Roger DILLENSEGER	CFDT Didier AUBERT
---------------------	---------------------------	-----------------------



J'accède au formulaire DZI interactif en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2GBcT1P>



Je consulte mon guide sur le droit et les modalités de grève en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2J4Ta87>



La CFDT a mis en place une permanence téléphonique afin de répondre à mes questions 01 76 58 12 21



Je soutiens mon combat et celui de mes collègues en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2qyv7aq>

© InfoCom FGTE CFDT Cheminots 2018 | Premier rédacteur graphiste Antonio-Bernard Tudor | Crédits photo DR & Flaticon

J'ACCÈDE AUX OUTILS INTERACTIFS PAR UN SIMPLE CLIC



SITE INTERNET
www.cfdtcheminots.org



CHAÎNE WEBTV
www.youtube.com/user/cfdtcheminots



CFDT CHEMINOTS L'APPLI
Sur AppStore et GoogleStore



E-TRACTS & PUBLICATIONS
www.cfdtcheminots.org/publications/nos-tracts/